



Relevé des décisions du Conseil Municipal

Séance du lundi, 26 mars 2018

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

REGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE A DOMINANTE SPORTIVE « ESPACE DU VALLON »

Le conseil municipal adopte le règlement d'utilisation de la salle socioculturelle à dominante sportive « Espace du Vallon ».

RESILIATION AMIABLE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN DE BASKET AVEC L'ASSOCIATION « LA SPORTIVE »

Le conseil municipal :

- approuve la proposition d'accord de résiliation amiable sans indemnité de la convention de mise à disposition d'un terrain de basket à signer avec l'association « La Sportive ».
- autorise le Maire à signer ce document et à le soumettre à l'association « La Sportive ».
-

COTISATIONS AU GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNEE 2018

Le conseil municipal décide :

- de verser au Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin à BARR, la cotisation de 1985,60 € pour l'adhésion de l'ensemble des agents en activité au Comité National d'Action Sociale et à la Garantie Obsèques au titre de l'année 2018.
- de verser la CSG-RDS de 28,34 € à l'URSSAF par l'intermédiaire des fiches de paies des agents.
-

CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS

Le conseil municipal décide la création de deux emplois saisonniers à temps complet pour les périodes suivantes :

- du 09 au 27 juillet 2018
- du 30 au 17 août 2018
-

CONSTRUCTION D'UNE SALLE SOCIOCULTURELLE A DOMINANTE SPORTIVE – AVENANTS

Le conseil municipal valide les avenants suivants :

- pour le lot 10 Cloisons-doublages-faux plafonds, attribué à l'entreprise Geistel, l'avenant d'un montant négatif de – 3 632,44 € HT

- pour le lot 13 Peinture, attribué à l'entreprise Est Bâtepoint, l'avenant d'un montant négatif de – 2 332,25 € HT

DIVERS

Informations concernant :

- deux demandes de food truck
- travaux rue du Presbytère
- mise en place panneaux de sécurité à l'école élémentaire
- flyer journée citoyenne
- soirée automnale
- cheminement piéton espace du vallon

Le Maire,




Christophe FRIEDRICH